

Protéger les reptiles et amphibiens endémiques de Madagascar par la gestion durable d'aires protégées de Catégorie VI

Pays	Madagascar
Bénéficiaire	Voakajy
Montant total du projet	160 556 €
Montant de la subvention FFEM	47 947 € (30 %)
Partenaires financiers	Rainforest Trust (53 360 €), Rufford Foundation (11 393 €), US Fish and Wildlife Services (17 832 €), Chester Zoo (16 946 €), Madagasikara Voakajy (13 078 €)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	19 mars 2015

Contexte

Madagasikara Voakajy est une importante association de Madagascar, membre de la plateforme de la société civile Alliance Voahary Gasy. Entre 2010 et 2013, elle a bénéficié d'un PPI qui portait sur la création de 3 Nouvelles Aires Protégées NAP (catégorie VI UICN) et le transfert de gestion des ressources naturelles (forêts humides de moyenne altitude) aux communautés résidant autour de ces NAP dans le district Anosibe An'Ala dans la Région Alaotra Mangoro, province Toamasina, avec des résultats très satisfaisants.

Le projet actuel concerne trois des six aires protégées créées par Madagasikara Voakajy. Il s'agit de Mangabe-Ranomana-Sasarotra (ou Mangabe dans le district Moramanga), Ambatofotsy et Ankorabe (dans le district Anosibe An'Ala). Les fragments forestiers dans ces aires protégées sont isolés et constituent des oasis pour les espèces qui s'y abritent, dont 3 espèces en danger critique d'extinction (deux reptiles - un caméléon *Calumma tarzan*, un gecko - *Phelsuma pronki* - et un amphibien - *Mantella aurantiaca*). Dû à leurs isolations, ces fragments sont très sensibles aux facteurs de dégradation telle que le tavy (défriche-brulis) mais aussi à l'exploitation aurifère illégale.

Objectifs

Les plans d'aménagements des trois NAP (au total 29 000 ha) prévoient que les communautés locales en deviennent les gestionnaires d'ici 10 ans ; il est donc proposé ici de renforcer les capacités des associations villageoises appelées Vondron'Olova Ifotony (VOI), d'améliorer leur niveau de vie à travers la mise en place de pratiques agricoles améliorées et la création d'une coopérative et d'organiser la surveillance des zones sensibles et la restauration des habitats des espèces ciblées.

Ce projet va impliquer les membres des 15 VOI dont 11 à Mangabe, 3 (Fanilo, Tsinjo et Tahiry) à Ambatofotsy et 1 (Aro) à Ankorabe) soit environ 1 200 ménages, dont 225 sont les directs bénéficiaires.

Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

Délimitation de la zone cœur des AP et surveillance

- Les zones de conservation au niveau de chaque AP sont délimitées (734 ha pour Mangabe, 898ha pour Ambatofotsy et 40ha pour Ankorabe) ;



- 10 équipes (trois à Ambatofotsy, un à Ankorabe et six à Mangabe) de 5 personnes chacune sont établies, effectuent au moins 1 patrouille par mois et centralisent les données avec le système SMART ;

Coopérative-agriculture

- 1 coopérative par VOI est installée et dotée d'un fonds pour appuyer 10 ménages (donc 150 ménages) dans l'adoption de techniques agricoles durables (compost, protection des sols contre l'érosion, utilisation de semences saines, respect des écartements nécessaires pendant les semis, désherbage en période de croissance et prévention contre les maladies par des méthodes biologiques) permettant de passer des rendements actuels de 0,5 tonnes/hectares pour les haricots et 2 t/ha pour le riz à respectivement 1 t/ha et 4 t/ha sans avoir recours au tavy. 150 ménages sont appuyés la première année et 75 supplémentaires la deuxième ;

Connaissances-restauration des habitats des reptiles

- De meilleures informations sur la distribution, l'écologie et la biologie du caméléon de Tarzan *Calumma tarzan* et du gecko *Phelsuma pronki* sont disponibles et publiés dans au moins 2 publications scientifiques avant le terme du projet ;
- Sur 127 marais connus (dont 11 détruits par l'exploitation aurifère) 6 marais sont restaurés (en comblant les trous, en nivelant l'habitat et en replantant des espèces locales) et des missions de suivi sont réalisées dans 4 marais ;
- un plan de restauration des habitats critiques pour chaque AP est élaboré pour indiquer où et quand les restaurations seront effectuées, en complément du DINA qui définit les responsabilités de chaque membre des communautés sans préciser endroits et calendrier.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Julie Hanta Razafimanahaka

hantajulie@voakajy.mg